



CATALOGUE DE FORMATION POUR LES ELU.E.S

(mise à jour : juin 2026)

Présentation

Parce que chaque territoire et chaque collectivité présentent des singularités, nous **construisons des formations pour les élu.e.s qui sont conçues 100 % sur mesure, exclusivement en intra-territoires ou intra-collectivités.**

Nos formations s'adressent prioritairement aux élus **(6 à 12 élus par formation) en charge d'un mandat Habitat-Logement.**

Nos formations couvrent **trois domaines complémentaires et stratégiques :**

- **Les politiques de l'habitat**, pour accompagner la montée en compétences sur les enjeux territoriaux, réglementaires et opérationnels.
- **Le pilotage de la politique de l'habitat**, pour renforcer le leadership des élus locaux
- **L'intelligence artificielle générative**, pour en faire un nouveau levier d'agilité pour l'exercice du mandat local

Chaque parcours de formation débute par **une analyse approfondie des besoins et des objectifs des collectivités représentées et des élus.** À partir de cette phase de cadrage, nous construisons **un dispositif pédagogique sur mesure**, intégrant :

- **des cas d'usage réels issus de votre collectivité**, pour garantir la pertinence et l'ancrage opérationnel des apprentissages ;
- **des cas concrets d'usage de l'IA**, pour explorer et expérimenter les leviers d'innovation et de performance applicables aux enjeux de votre mandat

Ainsi, **chaque formation devient un levier de transformation durable**, conçu comme une réponse précise à vos enjeux, et non comme un modèle standardisé.



Sylvie RUIN, consultante-formatrice-médiateure professionnelle, experte IA et Politiques locales de l'Habitat

**Prioritairement en
présentiel**

**100 %
sur-mesure**

**100%
adapté aux
enjeu du
mandat local**

Formation Premium :faire de son mandat « Habitat-Logement” un levier d’action

Parcours 1 : comprendre pour sécuriser et structurer (1 journée - groupe de 6 à 12 élus - présentiel - 6h)

À l’issue de cette formation, les élus seront capables de **décrypter l’architecture complexe des politiques locales de l’habitat, d’identifier leurs leviers d’action réels et de structurer une feuille de route politique opérationnelle**

- Identifier et expliquer l’enchevêtrement des compétences entre commune, intercommunalité, Département, Région et État
- Interpréter les documents structurants (PLH, conventions, objectifs SRU, programmation)
- Identifier les marges de manoeuvre politiques dans un cadre réglementaire contraint
- Décrypter les équilibres financiers d’une opération de logement
- Clarifier leur posture d’ élu face aux services et aux bailleurs
- Définir 3 à 5 priorités stratégiques pour les 12 premiers mois du mandat

Parcours 2 : approfondir pour décider et agir (individuel- 3 modules de 1h30 - Total de 4h30 - Visio)

À l’issue du parcours, l’ élu sera en capacité de formaliser **des décisions argumentées, juridiquement sécurisées et financièrement soutenables concernant ses dossiers prioritaires en matière d’habitat.**

- Analyser de manière structurée un dossier habitat en cours
- Identifier précisément ses marges de manoeuvre politiques
- Qualifier les risques juridiques et financiers
- Elaborer des scénarios argumentés
- Consolider et ajuster sa feuille de route de mandat
- Préparer des séquences stratégiques (réunions, négociations, délibérations)

Parcours 3 – gagner du temps et gagner en clarté avec l’intelligence artificielle

À l’issue de cette formation, les élus seront capables d’**utiliser des outils d’intelligence artificielle comme appui à l’analyse et à la préparation de leurs décisions en matière d’habitat, tout en conservant la maîtrise politique, juridique et éthique e leurs arbitrages.**

- Expliquer le fonctionnement, les limites et les biais possibles de l’IA générative
- Qualifier les risques juridiques et éthiques liés à son usage dans le cadre de son mandat
- Formaliser un cadre d’usage responsable et sécurisé de l’IA
- Expérimenter plusieurs cas d’usage liés au mandat :
 - Synthétiser et analyser des documents
 - Structurer une note politique pour une instance délibérative
 - Structurer des éléments d’argumentation
 - Gérer sa communication sur les réseaux et ses relations presse
 - Préparer un discours ou une intervention publique

Me contacter directement pour une formation sur toute autre thématique

Sylvie Ruin

Conditions générales disponibles sur le site internet à disposition sur demande

Tél : 06 47 08 28 05

Autres parcours de formation

Attribuer les logements sociaux : exercer pleinement son rôle d' élu en commission

À l'issue de cette formation, les élus communaux et intercommunaux seront capables de comprendre le fonctionnement des commissions d'attribution des logements sociaux, d'identifier précisément leur rôle et leurs marges d'intervention et de participer aux décisions de manière éclairée, équitable et juridiquement sécurisée

- comprendre le parcours d'une demande de logement social, de son enregistrement jusqu'à l'attribution ;
- identifier les rôles respectifs du bailleur, de la commune, de l'intercommunalité, de l'État et des différents réservataires ;
- comprendre le fonctionnement concret d'une commission d'attribution et les différentes décisions qu'elle peut prendre ;
- distinguer les priorités légales, les orientations locales et les critères pris en compte dans l'examen des candidatures ;
- analyser une proposition de candidats en tenant compte de la situation du ménage, des caractéristiques du logement et des objectifs de mixité sociale ;
- identifier ce que l' élu peut demander, argumenter ou contester dans le cadre de la commission ;
- adopter une posture adaptée face aux demandes individuelles, aux situations d'urgence et aux pressions locales ;
- préparer efficacement sa participation à une commission grâce à une grille de lecture opérationnelle

Abattement de TFPB en quartiers "Politique de la Ville" : négocier avec les bailleurs des actions utiles et visibles dans les quartiers

À l'issue de cette formation, les élus seront capables de comprendre le fonctionnement et les finalités de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties, d'en apprécier l'utilisation sur leur territoire et de négocier avec les bailleurs sociaux des plans d'actions de gestion de proximité plus ciblés, plus lisibles et plus facilement évaluables.

- comprendre les finalités, le fonctionnement et les acteurs de l'abattement de TFPB ;
- distinguer les actions relevant de la gestion courante du bailleur de celles pouvant être valorisées dans le cadre de l'abattement ;
- analyser de manière critique un plan d'actions proposé par un bailleur social ;
- négocier des actions précises, territorialisées, assorties d'un calendrier et de résultats attendus ;
- organiser le suivi et l'évaluation des engagements pris dans le cadre des plans de gestion de proximité.

Contrat de ville : faire de l'évaluation un outil au service du mandat

À l'issue de cette formation, les élus seront capables d'orienter une évaluation à mi-parcours du contrat de ville pour qu'elle soit réellement utile à l'exercice de leur mandat, en orientant la démarche vers les questions, les résultats et les arbitrages qui permettront d'améliorer l'action dans les quartiers.

- donner à l'évaluation une finalité politique claire, en lien avec les engagements du mandat et les besoins des quartiers ;
- vérifier si les actions conduites répondent réellement aux priorités des habitants et du territoire ;
- interroger les écarts entre les ambitions affichées, les moyens engagés et les résultats obtenus ;
- décider des actions à maintenir, à renforcer, à réorienter ou à interrompre ;
- utiliser les résultats de l'évaluation pour fixer les priorités de la suite du mandat et rendre compte des choix réalisés.

**Me contacter directement pour obtenir la fiche
programme détaillée d'une formation**

Conditions générales disponibles sur le site internet à disposition sur demande

Sylvie Ruin
Tél : 06 47 08 28 05

Autres parcours de formation

Produire les logements sociaux dont le territoire a besoin : dialoguer, orienter et agir

À l'issue de cette formation, les élus seront capables de comprendre l'écosystème et le modèle économique du logement social, de construire un dialogue stratégique avec les bailleurs et de piloter une programmation adaptée aux besoins de leur territoire.

- comprendre l'écosystème du logement social, le rôle des différents acteurs et les principaux équilibres économiques qui conditionnent la réalisation des opérations ;
- dialoguer avec les bailleurs sociaux sur leurs stratégies patrimoniales, leurs contraintes et leurs priorités, dans une relation partenariale inscrite dans la durée ;
- distinguer les différents produits de logement social, leurs niveaux de loyers et les publics auxquels ils permettent réellement de répondre ;
- apprécier la cohérence entre les besoins des ménages, la localisation des opérations, les typologies proposées et les niveaux de quittance attendus ;
- mobiliser de manière coordonnée les leviers territoriaux disponibles : foncier, urbanisme, aides locales, garanties d'emprunt, délégation des aides à la pierre et contractualisation avec les opérateurs.

Délégation des aides à la pierre – niveau 3 : décider en connaissance de cause

À l'issue de cette formation, les élus seront capables d'apprécier l'opportunité de prendre la délégation des aides à la pierre de niveau 3, d'en mesurer les conséquences stratégiques, organisationnelles et partenariales, et de définir les conditions nécessaires à sa réussite.

- comprendre ce que la délégation permet réellement de décider, de négocier et de piloter ;
- apprécier si elle est cohérente avec les ambitions du territoire en matière de production, de rénovation et de politique de l'habitat ;
- mesurer les moyens humains, financiers et organisationnels nécessaires pour l'exercer efficacement ;
- identifier les bénéfices attendus, les risques et les points de vigilance avant de s'engager ;
- comparer plusieurs scénarios et définir les conditions à réunir pour décider de prendre, de préparer ou de ne pas prendre la délégation.

Programme local de l'habitat : en faire une véritable feuille de route politique

À l'issue de cette formation, les élus seront capables de s'approprier le programme local de l'habitat comme un outil politique, de définir les priorités qu'il doit porter et d'en piloter la mise en œuvre dans la durée.

- traduire les besoins en logement du territoire en priorités politiques claires et assumées ;
- arbitrer entre les différents enjeux : production, rénovation, mixité sociale, accès au logement, sobriété foncière et équilibre territorial ;
- organiser le dialogue avec les communes pour construire une stratégie intercommunale réellement partagée ;
- mobiliser les bailleurs, les services de l'État et les autres partenaires autour des objectifs fixés par les élus ;
- suivre la mise en œuvre du PLH, identifier les écarts et décider des ajustements nécessaires pendant le mandat.

**Me contacter directement pour obtenir la fiche
programme détaillée d'une formation**

Conditions générales disponibles sur le site internet à disposition sur demande

Sylvie Ruin
Tél : 06 47 08 28 05

Autres parcours de formation

Bailleurs sociaux et collectivités : construire un partenariat stratégique dans la durée

Mieux comprendre les bailleurs sociaux, structurer avec eux un dialogue durable et exercer pleinement son rôle dans les instances où se construisent les orientations, les coopérations et les décisions concernant le territoire.

- comprendre les stratégies, les contraintes économiques, la gouvernance et les priorités d'intervention des bailleurs sociaux ;
- clarifier les attentes de la collectivité et les traduire en priorités de partenariat explicites ;
- identifier les instances dans lesquelles les élus sont appelés à siéger ou à intervenir, et comprendre le rôle qu'ils peuvent utilement y tenir ;
- préparer et porter une position politique claire dans les conseils d'administration, conférences, associations régionales ou autres espaces de dialogue avec les bailleurs ;
- organiser dans la durée un partenariat fondé sur des engagements réciproques, des rendez-vous réguliers et un suivi des résultats.

La méthode Keysilia :

- L'analyse approfondie de vos besoins : **1 entretien téléphonique d'une heure**
- Un **déroulé pédagogique "sur-mesure"** adaptés aux bénéficiaires et aux objectifs spécifiques de la formation pour répondre aux besoins identifiés
- **Le concret avant la théorie** : les situations pratiques sont construites à partir des élus.

Pour les personnes en situation de handicap, des mesures d'accompagnement et d'orientations sont mobilisées en lien avec le conseiller Ressources Handicap Formation de l'Agefiph

Indicateurs de résultats

Nombre d'apprenants
Taux de satisfaction

Un besoin spécifique ?
PARLONS EN !



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
actions de formation



Me contacter directement pour obtenir la fiche
programme détaillée d'une formation

Conditions générales disponibles sur le site internet à disposition sur demande

Sylvie Ruin
Tél : 06 47 08 28 05